

# les Hêtres pourpres

# GAZETTE

N°1

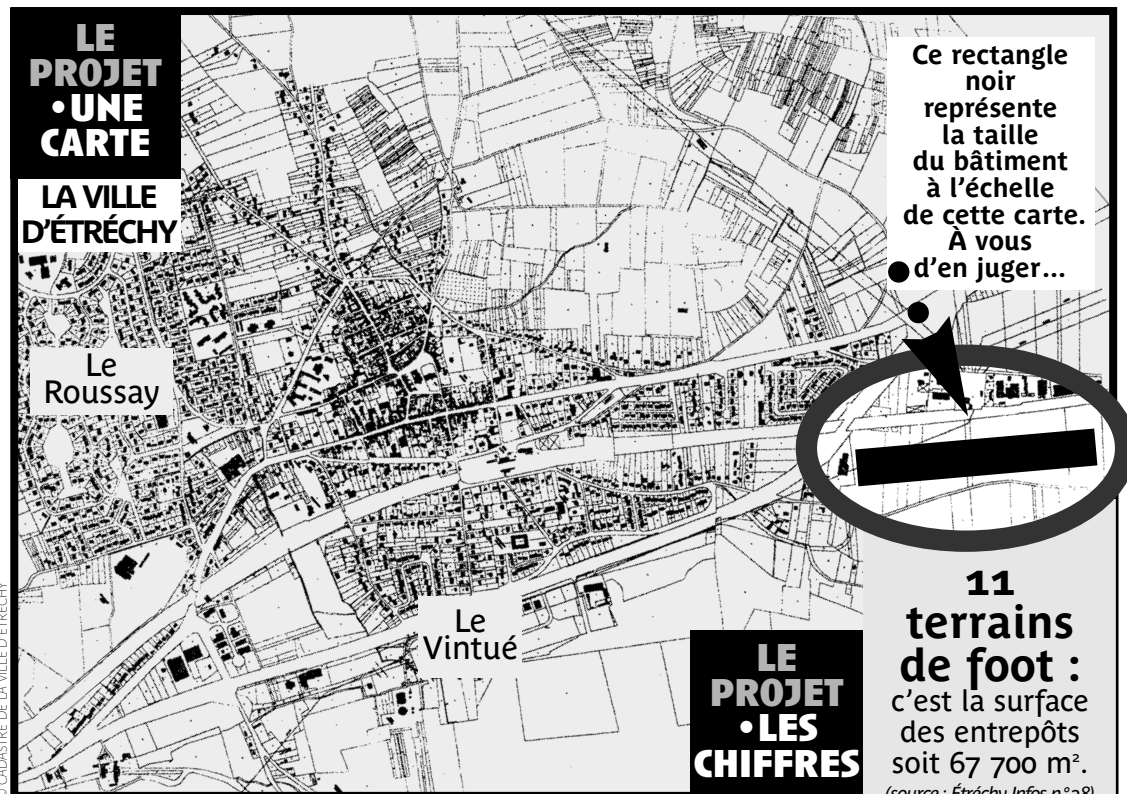
## SUITE AU PROJET D'IMPLANTATION D'UNE BASE LOGISTIQUE À ÉTRÉCHY

# Défendons notre cadre de vie!

### édito

Après un refus des municipalités (Auvers-Saint-Georges, Chamarande et Étréchy) et l'avis négatif du Commissaire enquêteur, nous attendons la décision du Préfet de l'Essonne prévue pour la mi-octobre. Au vu du dossier, nous espérons que celle-ci sera négative et mettra ainsi fin à ce projet pharaonique. En moins de 10 ans, 3 projets d'aménagement de la ZAC ont été déposés. À chaque fois, les démarches nécessaires pour les « empêcher » d'aboutir sont de plus en plus difficiles à mener. Ensemble, nous devons agir pour modifier l'affectation de ce site avant qu'un 4<sup>e</sup> projet ne soit déposé. Cette démarche citoyenne doit permettre de garder à notre ville son caractère humain et ainsi préserver notre cadre de vie. Merci à tous pour votre soutien qui nous apporte une aide précieuse dans les actions que nous menons. 🌱

**Christian Garnier,**  
Président de l'association  
Les Hêtres pourpres.



## Pourquoi créer une association pour défendre notre cadre de vie ?

**P**OUR RÉPONDRE à cette question, refaisons un rapide historique des événements concernant le projet d'implantation d'une base logistique dans la ZAC des Hautes Prasles à Étréchy. Nous avons assisté comme beaucoup d'entre vous à la réunion publique organisée par la mairie la veille de la clôture de l'enquête publique. À l'issue de cette réunion, cinq personnes, non convaincues

par le discours de la municipalité, décident de réagir et organisent une pétition le week-end du 16 juin dernier.

**Vous avez été plus de 1 100 foyers à signer la pétition, soit 1/3 de la population d'Étréchy.**

Au cours de celle-ci, nous avons été surpris de constater que la majorité des strépiniacais n'était pas informée de l'existence du projet. De façon quasi spontanée, vous avez été plus de 1 100 foyers à signer la pétition. Et nous vous en remercions. 🌱🌱🌱

Ce rectangle noir représente la taille du bâtiment à l'échelle de cette carte. A vous d'en juger...

**11 terrains de foot :**  
c'est la surface des entrepôts soit 67 700 m<sup>2</sup>.  
(source : Étréchy Infos n°38)

**8 minutes :**  
c'est le temps nécessaire à un bon marcheur pour longer le bâtiment de 700 m.

**4 jours :**  
c'est le temps nécessaire pour vider dans la Juine les 6 000 m<sup>3</sup> des bassins de rétention alors qu'en cas d'orage, il peut tomber jusqu'à 11 000 m<sup>3</sup> en 1 journée.

(source Météo france : août 1997)



Pour plus d'informations (nos statuts, nos arguments détaillés, les documents officiels...) ou participer à notre forum. Une seule adresse : [leshetrespourpres.free.fr](mailto:leshetrespourpres.free.fr)

## Il faut réagir...

Fort de ce grand nombre de signatures, des risques pour notre cadre de vie et, surtout, le fait que la décision finale appartienne au Préfet de l'Essonne, nous avons engagé les actions suivantes :

- 1 créer une association, *Les Hêtres pourpres*, pour défendre le cadre de vie à Étréchy,
- 2 envoyer la pétition au Préfet de l'Essonne avec un argumentaire mettant en exergue les atteintes à la sécurité et au cadre de vie des strépiñiacois,
- 3 contacter les médias afin de vous informer (voir *Le Républicain* du 1/8/2002 et du 12/9/2002),
- 4 rencontrer les élus afin de leur faire-part de vos craintes,
- 5 agir de façon concertée avec les autres associations départementales pour alerter le Préfet de l'Essonne sur les atteintes irréparables à l'environnement et à la sécurité des personnes et des biens.

### Qui sommes-nous ?

L'association est apolitique. Son bureau est constitué d'une dizaine de personnes. Elle est ouverte à toute personne voulant s'investir dans la défense de notre cadre de vie.

EXTRAIT DES STATUTS – ART. 2 : *L'Association a pour but, à Étréchy (91) et éventuellement dans les communes environnantes, la défense du patrimoine naturel, des sites et paysages et la protection du cadre de vie local. Elle s'est constituée pour s'opposer, par toutes voies légales, au projet d'installation d'une plate-forme logistique de stockage dans la Zone d'Aménagement Concerté des Hautes Prasles.*

*Au-delà de cette actualité et dans un esprit d'indépendance, de laïcité et de citoyenneté, elle se donne comme objectif d'informer la population sur toute opération publique ou privée susceptible de constituer une menace pour l'environnement et/ou amplifier les nuisances existantes.*

## LE PROJET • LES CHIFFRES

**83 secondes :** c'est l'intervalle entre deux poids lourds, ou 37 secondes en ajoutant les véhicules des salariés de la base. (selon nos calculs)

**+ 10% du trafic camion sur la RN 20 :** c'est l'augmentation du flux induit par la base logistique. (source : DDE)

## Pourquoi combattre ce projet ?

- 1 Ce projet n'est pas guidé par l'intérêt général. Il ne s'agit que d'un montage immobilier purement financier. Le risque de friche industrielle est important. La pérennité du projet dépend essentiellement de deux critères : le retour sur investissement pour les financiers et la conjoncture économique.
- 2 Ce projet est démesuré pour la commune d'Étréchy.
- 3 Ce projet porte atteinte à la sécurité des personnes et des biens : transport, manipulation et stockage de matières inflammables ; intensité du trafic poids lourds dans Étréchy.
- 4 Ce projet nuit gravement à l'environnement :
  - risque important de modifier le fragile écosystème local,
  - pollution sonore et de l'air du fait du trafic routier induit,
  - pollution visuelle : les bâtiments de la base logistique seront visibles des hauteurs environnantes et du parc de Chamarande.

*En conclusion : pourquoi, hypothéquer notre qualité de vie pour des intérêts strictement privés ?*

## Nos 3 objectifs immédiats !

- 1 Agir, par toute voie légale, pour « empêcher » l'aboutissement du projet d'installation de la base logistique.
- 2 Être force de proposition afin d'obtenir, des autorités compétentes et cela en accord avec la SNC d'aménagement d'Étréchy actuellement propriétaire des terrains, une nouvelle affectation pour ceux-ci. Cette démarche paraît incontournable car il s'agit du 3<sup>e</sup> projet déposé en moins de 10 ans.
- 3 Conformément aux statuts de l'association, informer la population d'Étréchy de tous projets pouvant porter atteinte à notre cadre de vie.

## Rejoignez-nous !

BON À RENVoyer À L'ADRESSE SUIVANTE : 25, RUE FONTAINE, 91580 ÉTRÉCHY.

**Mobilisons-nous, adhérez à l'association en nous renvoyant le bon ci-dessous ou une photocopie accompagné de votre règlement à l'ordre des Hêtres pourpres. Cotisation : 10 €**

Mme, Melle, M.		PRÉNOM
NOM		
N°	RUE, AVENUE, BOULEVARD	
COMPLÉMENT D'ADRESSE (RESIDENCE, ESC., BAT.)		
		TÉLÉPHONE
CODE POSTAL	VILLE/PAYS	
E-MAIL		

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, PLUS NOUS SERONS FORTS, LA PÉTITION L'A DÉMONTRÉ : VOUS AVEZ ÉTÉ PLUS DE 1 100 FOYERS À LA SIGNER.**

**Comment nous contacter :** Association des Hêtres pourpres, pour le respect de l'environnement à Étréchy, 25, rue Fontaine, 91580 Étréchy. ☎ 01 69 92 22 40. e-mail : leshetrespourpres@free.fr • Internet : leshetrespourpres.free.fr

